

PROGRAMME

De trop nombreuses personnes vulnérables (femmes, enfants, handicapés, personnes âgées...) subissent des violences et des maltraitances, en grande partie de la part de leurs proches.

Or des acteurs sociaux, des professionnels de santé et des professionnels du droit sont parfois désemparés et trop peu outillés pour faire face aux besoins des victimes qu'elles doivent accompagner.

Ce colloque abordera les questions que posent l'accueil, la protection et le suivi de ces personnes victimes et de leur entourage.

La situation actuelle sera confrontée à l'idée d'une prise en charge globale incluant les aspects juridiques, sociaux et de santé.

8:30 - 9:00

Accueil (café)

9:00 - 9:15

Ouverture du colloque

M. DELMAS-GOYON Président du TGI de Tarbes et du CDAD 65
V. HETIER coordonatrice du CDAD 65

9:15 - 10:00

Cadre légal

E. SERFASS
Procureur de la République du TGI de Tarbes

- Violence et maltraitance : notions
- Responsabilisation des professionnels
- L'obligation de dire et de signaler

10:00 - 11:15

Respect de la vie privée
Secret professionnel
Recherche des preuves

D^r C. ROBERT
Président du Conseil de l'Ordre des Médecins
M^e C. CHARBONNEL-LAC
Avocate au Barreau de Tarbes
D. ESCOT
Responsable de l'Aide Sociale à l'Enfance

- Regard du praticien
- Regard de l'avocat
- Regard du travailleur social

11:15 - 11:30

Pause

11:30 - 12:30

Signalement
Protection
Accompagnement

F. ABADIE
Responsable de l'Observatoire de l'enfance en danger (ODPE)
M-J ASSIE
Directrice du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
M^{me} P. SIMON
Juriste de l'association Aid'Victimes

- Les dispositifs d'alerte et Information préoccupante (CRIPS)
- Recommandations des bonnes pratiques
- Accueil de jour pour les femmes victimes et leurs enfants
- Accueil et accompagnement des victimes

12:30 - 14:00

Pause déjeuner (libre)

14:00 - 16:00

Répercussions des violences sur la santé

D^r M. SALMONA
Psychiatre, psychothérapeute
Présidente de l'association Mémoire traumatique et victimologie

- Les conséquences psychotraumatiques des violences

16:00 - 16:10

Pause

16:10 - 17:10

Répercussions des violences sur la famille

E. DURAND
Magistrat coordonnateur à l'École Nationale de la Magistrature

- Violences conjugales : « Protéger la mère c'est protéger l'enfant »

17:10 - 17:25

Questions-débat avec les intervenants

17:25 - 17:30

Clôture du colloque

A-G. BAUDOIN-CLERC
Préfète des Hautes-Pyrénées